

Programme de l'exposition agricole de Thetford Mines

THETFORD MINES (JL) — Un programme des plus intéressants vient d'être dévoilé en ce qui concerne la tenue de l'exposition agricole de Thetford Mines, qui aura lieu du 24 au 28 août 1970.

Cette manifestation existe depuis 1952, et le nouvel administrateur de la Commission municipale des Journées Agricoles, M. Louis-Philippe Gingras, s'est déclaré très optimiste quant au succès de l'édition 1970. Cette Commission est présidée par M. Odias Thibault, de Black Lake.

Comme par le passé, les principaux endroits qui donneront lieu à des activités seront le Centre des Loisirs et le Parc Bellevue.

D'ailleurs voici en détail l'horaire de ces journées agricoles:

Lundi le 25 août

8:00 heures a.m.: réception des bovins laitiers et remise des Jeunes Agriculteurs.

11:30 heures a.m.: banquet, gracieusement offert aux Jeunes Agriculteurs, par la Société Nationale des Québécois.

12:30 heures p.m.: démonstration et expertise de ces bovins.

1:30 heure p.m.: au Parc Bellevue, parade d'animaux.

4:00 heures p.m.: au Parc Bellevue, parade d'animaux.

4:30 p.m.: banquet gracieusement offert aux Jeunes Agriculteurs, par le Conseil Central des Syndicats Nationaux.

8:00 heures p.m.: Ouverture de l'Arena. Expositions des travaux d'artisanat par les Fermières et les membres de l'AFEAS.

9 heures: Concert de l'Harmonie de Thetford Mines et parade de mode de l'AFEAS et du Cercle des Fermières.

Mardi le 25 août

10 heures a.m.: Conseils par

M. F. Loomis, spécialiste et conseiller technique pour soins aux tracteurs et aux charriots. Des conseils pour le concours de labour seront également donnés.

11 heures a.m.: Démonstration de labour par un expert laboureur. Les concours auront lieu à la ferme de M. Roland Sylvain, 10^e rang, Thetford Mines.

12 heures p.m.: Dîner sur le terrain.

1:00 heure p.m.: Essai sur le terrain.

1:30 heure: Début officiel du concours régional de labour.

1:45 heure: Arrêt et les concurrents descendent de leur tracteur. Les juges examinent les sillons d'ouverture.

2:00 p.m.: Second départ après l'avis.

3:45 heures p.m.: Fin du concours. Remise des prix.

9:00 heures p.m.: Réception civique au club de Tennis et des Surveillants de l'Asbestos Corporation Ltd, rue Mooney, Quartier Mitchell.

Mercredi le 26 août

8:00 heures a.m.: réception des bovins de boucherie, chevaux et moutons.

1:30 heure p.m.: dans le parc Bellevue, parade d'animaux.

2:30 p.m.: démonstration, expertise de ces animaux suivie de la remise des prix et de trophées.

10 heures: ouverture de l'Arena. Après-midi des jeunes.

10h. p.m.: spectacle de la troupe Kerwick

a) Troupe de chiens savants

b) Johnny l'indien, numéro sensationnel

c) Numéro western, fouet et lasso

Jeudi le 27 août

8h. p.m.: expertise de chiens de race. Parade dans la patinoire.

8h. p.m.: exhibition des cadets de Thetford.

Vendredi le 28 août

8h. p.m.: grand bingo.

Les jeunes s'occupent de leurs loisirs à Ste-Anne du Lac



LA MONITRICE Mlle Paula Dodier montre à de jeunes enfants comment faire des châteaux de neige.

THETFORD MINES (JE) — Les jeunes assument leurs propres responsabilités dans l'organisation du Centre des Loisirs de Ste-Anne du Lac. En effet un comité de jeunes bénévoles élaborant des projets, les soumettent au Conseil de direction, font approuver leurs dépenses et mettent en pratique leurs décisions.

"Ce centre des Loisirs a été créé pour les jeunes et il appartient à eux de s'en occuper". Tels sont les propos qu'a tenus M. Roland Gagnon, président du conseil de direction au journaliste de La Tribune. Les jeunes organisateurs sont à la hauteur de la tâche et tout ce qu'ils demandent c'est un support et une collaboration de la part de la population. Ce comité est formé de M. Jean-Pierre Vachon, Louis Beaudoin, Michel Bergeron. Les activités sont élaborées à partir de cette cellule. Parmi les projets accomplis la mise en marche d'une discothèque, "L'attache". La programmation, le fonctionnement et l'aménagement sont du ressort de M. Rivard Marois, qui semble se dévouer assidûment à cette oeuvre.

Centre des Loisirs

Toutefois le centre des Loisirs a été conçu en bonne partie afin de procurer un divertissement sain aux enfants qui passent la période estivale près des lacs avoisinants: le lac du Huit, le lac à la Truite, et le lac Bécanour. A cette fin on a engagé une monitrice Mlle Paula Dodier, qui amuse les enfants de 1h à 5h l'après-midi. Un nombre important d'activités intéressantes sont à la disposition des enfants. Pour cette saison le centre compte une cinquantaine d'inscriptions et le nombre régulier d'enfants qui fréquentent le terrain se situe aux environs de 25. L'affluence fut surtout considérable lors des premières semaines. Parmi les sports offerts nous notons le ballon volant, les disciplines d'athlétisme (saut en longueur, saut en hauteur, courses à obstacle, à relais etc.). Pour les plus jeunes de 5 à 10 ans sont inscrits au programme de nombreux jeux: chasse au trésor, drapeau, dards, chat et souris, prise du foulard, colin maillard, marelle, gendarme et voleur, ballon prisonnier, cache-cache etc.

Les jeunes s'adonnent aussi au bricolage. Lorsque la température ne se prête guère aux ébats extérieurs, il est supposé y avoir des ébats et des dispositifs dans le pavillon central. Enfin, les enfants peuvent aussi participer à des excursions. Mlle Dodier nous a confié que les jeunes qui viennent sont vraiment intéressés et que la plupart des parents sont prêts à collaborer.

Dependant, il pourrait certes y avoir plus de monde qui fréquente le centre des Loisirs de Ste-Anne du Lac. Par exemple il serait opportun qu'un système d'autobus fasse le tour des rivières des différents lacs. Cependant cette expérience avait été tentée par les années passées et il semble que tout n'ait fonctionné normalement qu'au cours des premières semaines de ces personnes. M. Roland Gagnon se lève tôt le matin pour aller se divertir au Centre. D'autre part actuellement ceux qui demeurent loin doivent marcher des distances parfois impressionnantes.

Mlle Dodier a aussi affirmé que des cours de natation seraient de nature à attirer de nombreux enfants. La présence d'une piscine serait donc très souhaitable, mais il ne faut pas oublier que la direction est bénévole et qu'elle fait tout en son possible pour amasser des fonds.

Le fait d'avoir une seule monitrice cause aussi un problème. Lorsque les enfants sont nombreux la présence d'un autre moniteur serait souhaitable pour maintenir l'ordre.

Comité de direction

Le comité de direction du centre des loisirs de Ste-Anne du Lac est formé de gens soucieux d'assurer un sain divertissement aux jeunes qui vivent dans les chalets de la région. Voici la liste de ces personnes: M. Roland Gagnon, président, Jean-Marie Côté, vice-président, Marcel Dallaire, vice-président, Fernand Bédard, trésorier, et les directeurs Gérard Bellevue, Richmond Fournier, Maurice Côté, Georges Gendron, Grégoire Marcoux, Denis Caouette, Lauréat Faucher, Raymond Laflamme, Marcel Blais, Emile Couture. Par leur travail ils ont réussi à se procurer un terrain de 300 pieds par 300 pieds, en signant un bail emphytéotique de 99 ans avec M. J.-E. Ferland, et à doter l'organisation d'un actif de \$45,351.90 au niveau des bâtisses, de l'aménagement et de l'équipement. Ils se réunissent tous les dimanches matin à 11h. a.m. Leur vœu est que les jeunes participent davantage et que non seulement les gens du lac mais bien toute la population de l'amiante bénéficie des services et de l'équipement du Centre. Par exemple ceux qui désirent un groupe d'amis qui désirent venir y jouer à la balle-molle y seront toujours les bienvenus.

Devant les résultats de cette quatrième année d'opération les organisateurs demeurent optimistes.

Un mois de juillet très calme dans la région de Black Lake

THETFORD MINES (JL) — Le rapport mensuel du chef de police de Black Lake, M. Vital U. Guertin, nous renseigne que la période du mois de juillet a été plutôt calme.

En effet juillet et août sont habituellement une partie de l'année requise pour les vacances. Les gens quittent la ville en direction des chalets ou des endroits de villégiature.

Durant le dernier mois les auto-patrouilles ont accompli un mileage de 1,721 milles. La sûreté municipale a envoyé 8 avis sommaires de même qu'émis 10 billets.

On compte dans le rapport 5 arrestations, comprenant vitesse, infraction pour avoir brûlé un feu rouge, etc... L'argent remis au secrétaire à la suite de ces arrestations atteint le montant de \$24.

En plus de 16 appels de nuit on note trois feux, dont deux occasionnés par un orage électrique. Le service de police a alloué un permis de construction totalisant un capital de \$300 et 14 permis de réparation totalisant un capital de \$3,825.

Les plaintes diverses sont au nombre de 12, alors que furent quatre enquêtes, dont deux ont été éclaircies. La police de Black Lake a aussi effectué quatre escortes.

Ce fut plutôt tranquille au point de vue des accidents car on en compte quatre dans tout le mois de juillet pour des dommages de \$1,650. Les agents ont procédé à deux rapports d'infraction concernant ces accidents.

Enfin deux fausses alarmes dans les banques se sont produites.

Notons aussi qu'une causerie sur la sécurité routière aquatique fut donnée à l'ouverture de l'OTJ en vue d'un été sans accidents.

On compte dans le rapport 5 arrestations, comprenant vitesse, infraction pour avoir brûlé un feu rouge, etc... L'argent remis au secrétaire à la suite de ces arrestations atteint le montant de \$24.

En plus de 16 appels de nuit on note trois feux, dont deux occasionnés par un orage électrique. Le service de police a alloué un permis de construction totalisant un capital de \$300 et 14 permis de réparation totalisant un capital de \$3,825.

Les plaintes diverses sont au nombre de 12, alors que furent quatre enquêtes, dont deux ont été éclaircies. La police de Black Lake a aussi effectué quatre escortes.

Ce fut plutôt tranquille au point de vue des accidents car on en compte quatre dans tout le mois de juillet pour des dommages de \$1,650. Les agents ont procédé à deux rapports d'infraction concernant ces accidents.

Enfin deux fausses alarmes dans les banques se sont produites.

Notons aussi qu'une causerie sur la sécurité routière aquatique fut donnée à l'ouverture de l'OTJ en vue d'un été sans accidents.

Les Expos à Thetford pour un camp d'essai samedi

THETFORD MINES (MD) — Les Expos de Montréal, de la Ligue Nationale de baseball tiendront un camp d'essai à Thetford Mines samedi prochain. Cette visite des Expos dans la ville de Thetford Mines s'inscrit dans une tournée de cliniques du même genre au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans le nord-ouest des Etats-Unis.

Ces cliniques sont en marche depuis le 8 juillet dernier et prendront fin à la fin du mois d'août. C'est la première fois qu'une équipe de baseball majeur met sur pied un programme d'une telle envergure au Canada. La caravane des Expos visitera toutes les principales villes de la province de Québec.

Les Expos de Montréal, de la Ligue Nationale de baseball tiendront un camp d'essai à Thetford Mines samedi prochain. Cette visite des Expos dans la ville de Thetford Mines s'inscrit dans une tournée de cliniques du même genre au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans le nord-ouest des Etats-Unis.

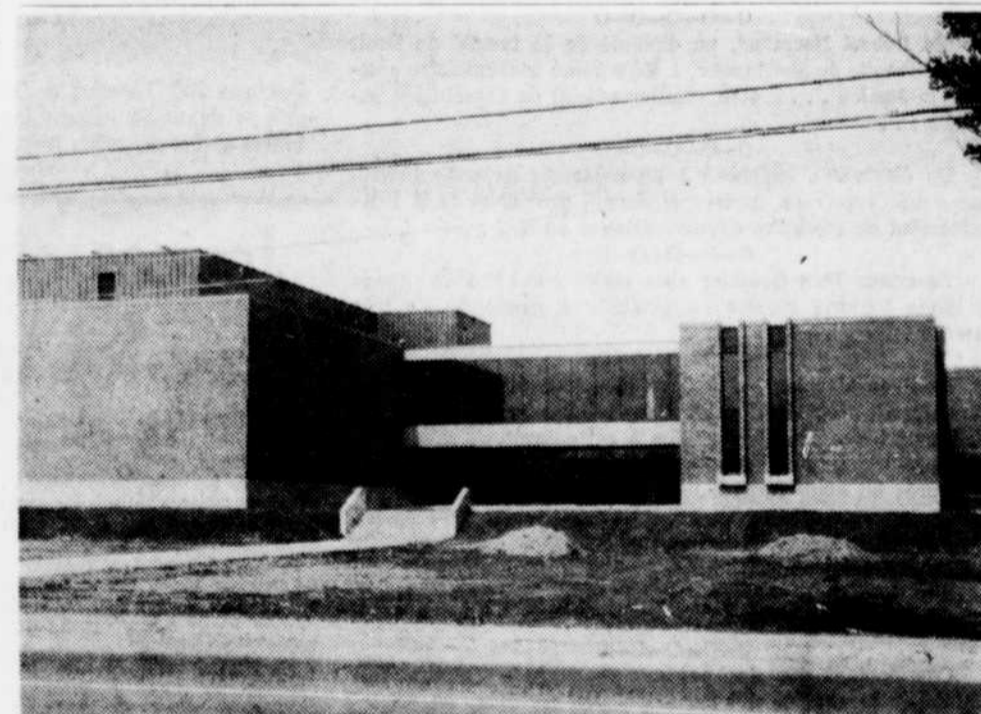
Ces cliniques sont en marche depuis le 8 juillet dernier et prendront fin à la fin du mois d'août. C'est la première fois qu'une équipe de baseball majeur met sur pied un programme d'une telle envergure au Canada. La caravane des Expos visitera toutes les principales villes de la province de Québec.

Les Expos de Montréal, de la Ligue Nationale de baseball tiendront un camp d'essai à Thetford Mines samedi prochain. Cette visite des Expos dans la ville de Thetford Mines s'inscrit dans une tournée de cliniques du même genre au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans le nord-ouest des Etats-Unis.

Ces cliniques sont en marche depuis le 8 juillet dernier et prendront fin à la fin du mois d'août. C'est la première fois qu'une équipe de baseball majeur met sur pied un programme d'une telle envergure au Canada. La caravane des Expos visitera toutes les principales villes de la province de Québec.



CHAMP INTERIEUR — Le champ intérieur des Mineurs de Thetford Mines n'est pas reconnu comme le plus étanche de la ligue Provinciale en dépit de l'excellent travail défensif de Paul Giroux au deuxième coussin. Toutefois, les membres du champ intérieur des Mineurs frappent la balle avec autorité et régulièrement en lieu sûr. De gauche à droite, le premier but Al Sommerstad, le deuxième-but Paul Giroux, l'arrêt-court Fernand Gonzales et le troisième-but Bob Brannan.



COMPLEXE ADMINISTRATIF — La construction du complexe administratif (palais de justice) de Thetford Mines est terminée. La photo nous fait voir l'entrée principale de cet édifice provincial construit au coût de \$1,225,000. (Voir nouvelle en page 5) (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Injonction interlocutoire contre les employés de la Lake Asbestos

THETFORD MINES (MD) — Le juge Gabriel Roberge, de la Cour supérieure, a émis une injonction interlocutoire provisoire contre les officiers syndicaux et les quelque 36 membres du syndicat national des employés de la mine Lake Asbestos of Québec Ltd (CSN).

Ces employés de bureau sont en grève depuis lundi, le 3 août.

Cette injonction sera valide jusqu'à demain soir à 5 heures. Elle sera placée demain avant midi, à 10 heures devant le juge Gabriel Roberge.

Ordonnance

L'injonction interlocutoire provisoire enjoint les grévistes de s'abstenir de s'attrouper en nombre excessif et de restreindre le nombre de piqueteurs à deux. Les syndiqués ont également reçu l'ordre d'arrêter tout piquetage illégal et de laisser le libre accès à l'usine. L'injonction accorde aussi aux grévistes de s'abstenir de garder et de cerner l'usine de la compagnie.

Version syndicale

Selon un communiqué remis à la presse, hier, cette injonction a énormément surpris les grévistes. "Depuis le début de la grève, le 3 août 1970, les grévistes respectent patiemment la ligue de piquetage et ne sont jamais plus de 20 à l'entrée de l'usine où ont été dressées les barrières. La grève est légale et voilà maintenant que les grévistes ne peuvent même plus regarder les alentours de la compagnie! Pour ce qui est de cerner l'usine, les grévistes n'ont pas encore empiété sur les terrains de la compagnie et ce n'est pas leur intention." de préciser les officiers syndicaux.

"Pour l'injonction, la compagnie doit payer un montant de \$1,000. Les grévistes auraient accepté un montant semblable comme augmentation. Comme conclusion, on dénote que les membres ont gardé leur moral même après les agissements de la compagnie de terminer le communiqué de presse.

Glanures theffordoises

THETFORD MINES (MD) — Le sportif Jean-Marie Siméon nous a informé, hier, qu'il avait abandonné son projet de former une équipe de hockey de calibre Intermédiaire à Thetford Mines.

Par ailleurs, un autre sportif, Gilles Lachance, aurait manifesté l'intention d'entreprendre des démarches pour faire revivre la ligue des mines.

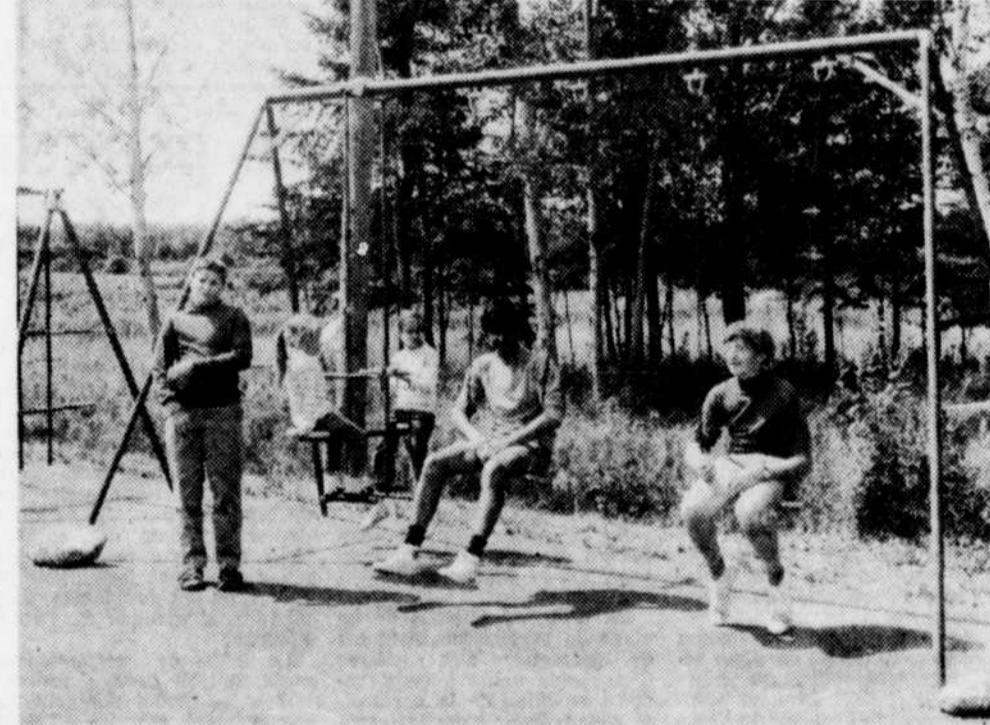
Les travaux de nettoyage et d'embellissement de la plage publique du lac Bolduc, à Ste-Méthode, ont débuté sous la protection de la police. Hier, la situation était redevenue normale.

La pollution des eaux des lacs de la région s'accroît d'année en année. Une lectrice suggère la formation d'un comité régional qui aurait pour tâche d'étudier les causes de la pollution pour ensuite les combattre. Ce serait une excellente initiative. L'idée est lancée...

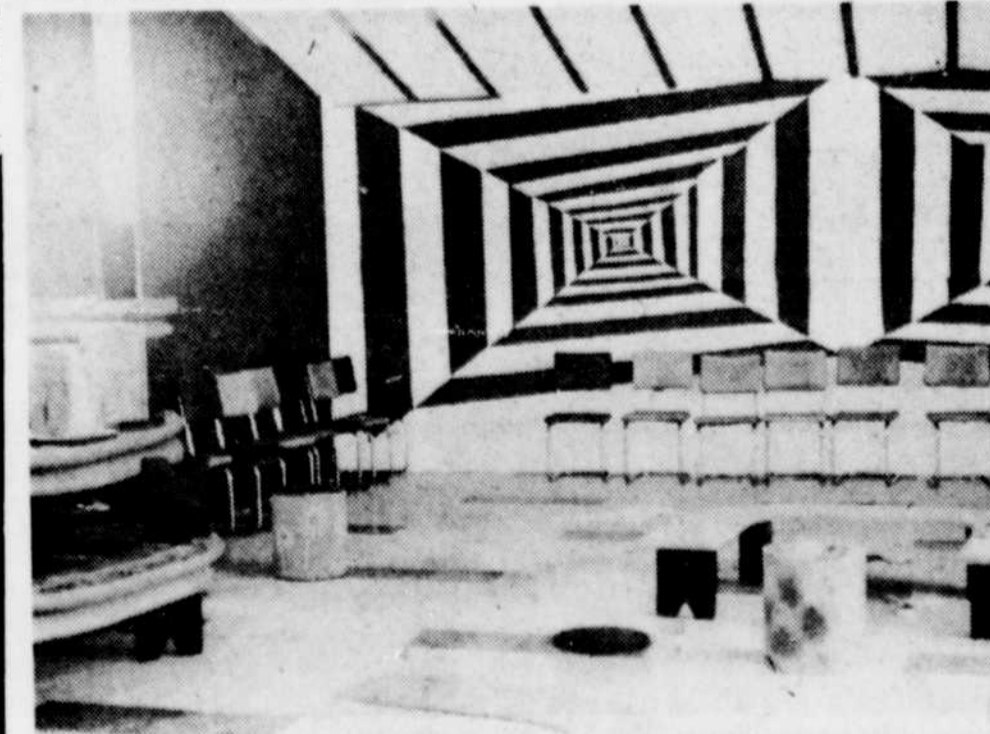
Les Mineurs de Thetford Mines sont les hôtes ce soir des Indiens de Québec dans un programme double qui débutera à 8h30. A cette occasion, les dirigeants des Mineurs feront tirer au sort une auto-neige.

On ne rapporte aucun développement nouveau relativement au conflit qui sévit actuellement à la firme Roland Piché Liée, embouteilleur et distributeur Pepsi Cola, à Thetford Mines. C'est le statu quo.

Tous les travailleurs syndiqués de la construction de la région de Thetford Mines sont instamment priés d'assister à une assemblée de la plus haute importance qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à l'édifice syndical de la ville de l'amiante. Il sera question des négociations et de la grève de la construction qui sévit actuellement dans plusieurs régions de la province de Québec.



AMUSEMENT — Le Centre des Loisirs de Ste-Anne du Lac procure de nombreux amusements aux jeunes qui fréquentent les lieux. Nous en voyons quelques-uns profitant des plaisirs de la balançoire.



Voici une vue de l'intérieur du pavillon central où on est en train d'aménager une discothèque.

Comptoir d'Aubaines
(AU SOUS-SOL)
TOUT EST REDUIT A 1/2 PRIX

Maintenant: **\$1.00**

ECOULEMENT DE MARCHANDISE D'ETE

RABAIS DE **20% à 50%**

DENIS BOISLARD
VETEMENTS ET CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE

ROUTE 1, BLACK LAKE 423-4512

FORD 5e ANNIVERSAIRE

STE-MARIE FORD LIMITÉE,

LE FESTIVAL des AUBAINES se POURSUIT

VENDREDI: JOUR SACRIFICE

20 véhicules doivent être vendus

VEZ EN PROFITER, CES AUBAINES SONT POUR VOUS

VENDREDI 7 AOUT
DERNIER JOUR
SPECIAL DU JOUR:

(5-1460) FORD — XL — 70
2 portes, Toit rigide, "Fast Back", V-8, Automatique + équipement.

Granby et région

Histoire d'alambic: \$2,050 d'amende pour les trois inculpés

GRANBY, (MT) — Une histoire de possession et d'opération d'un alambic a rebondi en cour récemment, au Palais de justice de Cowansville, alors que le juge Gérard Normandin a imposé des amendes totalisant \$2,050, à trois individus, dont le propriétaire de la ferme où était installé l'appareil, de même que son employé et l'épouse de celui-ci.

La jurisprudence... récente
Me André Bachand, de Cowansville, avocat de la Couronne, n'était pas disposé, cependant, à laisser les choses aller dans ce sens.

Le juge Normandin, après avoir entendu les plaidoyers, a rendu sa sentence: \$800 d'amende sous le premier chef d'accusation, et \$250 pour le second, ou, à défaut, six mois de prison au total.

Le change d'idée

Cette triple comparution devant le juge Normandin fait suite à une saisie effectuée le 28 juin par la Gendarmerie Royale Canadienne, dans une grange désaffectée de Bromont. Quelque 70 gallons d'alcool frelaté avaient alors été saisis, de même que plus de 10,000 gallons de moult.

Le couple Gaucher
Le cas du couple Gaucher était différent. Réal Gaucher était un employé de la ferme en question, ce que n'a pas manqué de souligner Me Léveillé.

Quant à son épouse, l'avocat a fait remarquer que ce n'est que très indirectement qu'elle fut mêlée à cette affaire. En fait, elle agissait comme cuisinière au service du son patron.

Une telle explication n'a pas manqué de faire sursauter le juge Normandin, qui ne s'est pas caché pour déclarer que dans de telles circonstances, il lui est préférable pour elle de plaider non-coupable.

Granby et environs

GRANBY, (MT) — Deux nouvelles rues, situées dans le parc industriel de Granby, viennent d'être "baptisées" par les autorités municipales. L'une d'elles, portera le nom de rue Vadnais, pour rendre hommage à M. Rémy Vadnais, ancien conseiller municipal, alors que l'autre s'appellera rue Mercure, en l'honneur de M. O'Leary Mercure.

Toujours concernant le nom des nouvelles rues du parc industriel, le maire Jean-Louis Tétrault a souligné que l'endroit se prêtait bien à l'utilisation de noms de scientifiques, M. Paul O. Trépanier, qui assistait à la rencontre, a abondé dans le même sens, précisant que c'était une habitude "détestable, dépassée et même paysanne" de nommer des rues en l'honneur de personnalités de la place.

M. Marcel Pepin, président de la CSN, sera à Granby le 13 septembre. Il sera alors le premier invité de la série "Le samedi s'interroge" émission radiophonique entendue chaque dimanche, exécuté l'été, sur les ondes du poste local.

Parmi les autres invités qui participeront, par la suite, à ces émissions, mentionnons, entre autres, MM. Pierre Marois et André Laurin, respectivement président de l'ACEF, et responsable du service d'économie familiale et coopérative du même organisme, de même que M. Roch Hébert, président du Conseil Central de Granby.

Les procès-verbaux des assemblées du conseil municipal de Granby ne seront plus fournis gratuitement sur demande. Face aux nombreuses demandes, et devant le coût de "production" de ces documents, le conseil vient de décider qu'une charge de \$0.50 la page sera désormais demandée à toute personne ou organisme qui désire se les procurer.

Pour la première fois depuis le début de son mandat, le maire Jean-Louis Tétrault a refusé, cette semaine, de signer le procès-verbal d'un règlement. Il s'agit d'un règlement dont le projet avait été présenté par le conseiller Bernard Trudel, et qui concernait le changement du nom de la rue Sindia.

Huitième concours hippique annuel le 9 août à Magog

MAGOG, (MC) — Le Club d'Équitation des Cantons de l'Est (Eastern Townships Trail Riders' Club) tiendra dimanche prochain, le 9 août, son 8e concours hippique annuel.

Le programme débutera à 10h a.m. et se déroulera sur les terrains en bordure du chemin de Montréal, en face de la Promenade Memphrémagog. Il y aura 20 classes pour chevaux de style "Western" et "Anglais", et 5 classes pour "pony".

Pour chaque classe, un trophée sera donné par les marchands de Magog et, en plus, des rubans seront décernés aux quatre premiers gagnants de ces différentes classes.



TENNIS — Le tennis connaît un regain de vigueur à Drummondville, particulièrement depuis que le Service de la récréation a institué des cours dans ce domaine, au sein de tous les secteurs de terrains de jeux.



RUINES — Le sort de cette maison de rapport située sur la rue Marchand, et qui a été la proie des flammes il y a plusieurs mois, sera connu sous peu. En effet, la firme Evaluation Drummond procédera sous peu à son examen pour le compte de la cité de Drummondville et si, selon le règlement municipal no 801, elle est jugée vétuste, les autorités municipales seront en mesure d'exiger sa démolition.

La voie du CN enfouie sous terre si Drummondville devient zone spéciale

DRUMMONDVILLE, (RG) — La voie ferrée du Canadien National sera enfouie sous terre dans les limites de Drummondville, si la cité est désignée comme zone "spéciale" par le gouvernement.

sur les rues Lindsay, Brock et Hériot, entravé considérablement la circulation durant les heures de pointe et en d'autres temps également. On se souviendra aussi que le directeur du service de police et de pompiers, M. Conrad Pronx, avait déploré ce fait, principalement à cause du fait que le passage d'un train pouvait retarder le travail si urgent des pompiers ou de la police.

La assurée que quelque chose serait fait pour ce problème. Par contre, le principal problème exposé par M. Bernier a été celui où, à cause des signaux automatiques qui se trouvent à une centaine de milles de Drummondville, les barrières s'abaissent fréquemment, même si aucun convoi ne passait, et pour des longues périodes de temps, jusqu'à 15 minutes.

Problèmes

On sait que les traverses à niveaux du CN, spécialement

Congres

Cependant, le maire Bernier a mentionné qu'il avait fait état de ce problème au cours du dernier congrès canadien de sécurité routière tenu, il y a quelques semaines, dans une province maritime.

Zone spéciale

En ce qui concerne la possibilité d'enfoncer la voie ferrée du CN si Drummondville est désignée comme zone spéciale, le maire Bernier a mentionné que cet état de chose, pour une ville comme Bécanour par exemple, signifiait que les gouvernements fédéral et provincial défrayeraient en entier les coûts des travaux de voirie ou autres.

Le parc Lussier sera une réalité dès l'été prochain

GRANBY, (MT) — Le parc Lussier, dont l'aménagement est envisagé par les autorités municipales de Granby depuis un certain temps, sera devenu une réalité dès l'été prochain. Cet espace de loisirs, situé près de l'église St-Luc, nécessitera un investissement municipal de \$165,000, et un règlement d'emprunt à cet effet sera présenté dès la prochaine réunion du conseil municipal. On prévoit donc que les travaux nécessaires pourront débuter dès cet automne, de sorte qu'il sera possible de les compléter le printemps prochain.

L'OFQJ et le TPQ présentent une pièce de théâtre au Centre culturel le 18 août

DRUMMONDVILLE, (GL) — L'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, en collaboration avec le Théâtre Populaire du Québec, présentera une pièce de théâtre au Centre culturel de Drummondville, le 18 août.

alors de liens entre les Québécois et les Français, l'étude du Québec moderne et la comparaison avec la France dans le secteur d'intérêt du stagiaire.

Projet des Loisirs de Granby

On se souvient que ce sont les Loisirs de Granby qui avaient présenté le projet d'aménagement de ce parc, il y a quelque temps. Le projet incluait également l'aménagement du parc Fortin, de même que la réalisation d'un croquet intérieur dans l'ancien manège militaire.

Comité de travail commun pour le CDR et le CERM

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le Conseil de développement régional du centre du Québec et le Conseil économique régional de la Mauricie ont mis sur pied un comité de travail commun.

Plus de 250 personnes âgées... à la Journée champêtre

DRUMMONDVILLE, (JM) — Plus de 250 personnes âgées ont participé activement à la journée champêtre qui s'est déroulée hier, sur les terrains du Camping l'Escargot.

Projet pilote

Dans l'esprit des dirigeants des Loisirs de Granby, le parc Lussier constitue un projet-pilote, et c'est pour cette raison qu'on a insisté pour qu'il soit réalisé dans son entier, plutôt que par étapes.

Inauguration le 15

DRUMMONDVILLE, (RG) — L'inauguration et la bénédiction de la résidence pour personnes âgées l'Accueil de Notre-Dame-du-Bon-Conseil aura lieu le 15 août à deux heures de l'après-midi.

Comité de travail

C'est à la suite de ces considérations que le CERM et le CDR du Centre du Québec ont décidé de mettre sur pied un comité de travail de dix membres composé paritairement de deux représentants des 2 sous-régions, dont le mandat serait d'étudier la structuration possible d'un CDR pour la région no 4.

Club Kiwanis

CLUB KIWANIS — Au cours du dernier dîner hebdomadaire du club Kiwanis de Drummondville, sous la présidence de M. Jean Vallée, un des directeurs du club, M. Jean-Paul Rhéaume, a remis un chèque au fondateur du club d'athlétisme, M. Clément Proulx.

NOUVELLE MOTO

Le service de la police de Drummondville a fait l'acquisition d'une nouvelle motocyclette pour remplacer l'ancienne qui était devenue presque inutilisable. Le coût approximatif de ce véhicule serait d'environ \$4,000.



NOUVELLE MOTO — Le service de la police de Drummondville a fait l'acquisition d'une nouvelle motocyclette pour remplacer l'ancienne qui était devenue presque inutilisable. Le coût approximatif de ce véhicule serait d'environ \$4,000. C'est l'agent Jacques Hyland, au service de la police depuis 1961, et au détachement de la motocyclette depuis 1964, qui se sert de ce véhicule. (Photo La Tribune, Drummondville)



CLUB KIWANIS — Au cours du dernier dîner hebdomadaire du club Kiwanis de Drummondville, sous la présidence de M. Jean Vallée, un des directeurs du club, M. Jean-Paul Rhéaume, a remis un chèque au fondateur du club d'athlétisme, M. Clément Proulx, Jean-Paul Rhéaume et Me Paul Chassé, un autre directeur kiwanien. (Photo La Tribune, Drummondville)

GROUPE SECURITE INC
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES PAR JOUR
TEL.: 472-1104

LA TRIBUNE
TEL.: 478-1328

Drummondville

Gailuron
LE BON PAIN DE CHEZ NOUS
GUEVIN & FRERE LEE
665, boul. Mercure — Drummondville

SHERBROOKE, JEUDI, 6 AOUT 1970

A Brûle-Pourpoint

DRUMMONDVILLE, (RG) — Les membres du club Kiwanis de Drummondville, un des rares clubs de services à maintenir ses activités durant la saison chaude, ont pu profiter d'un magnifique paysage au cours du dernier dîner tenu au motel Le Dauphin. En effet, la salle à dîner étant placée à proximité de la piscine, on a pu observer une certaine distraction de la part des membres qui étaient beaucoup plus portés à regarder dans cette direction que dans celle du président Jean Vallade.

0-0-0-0-0

Le kiwanien Clément Riendeau a affirmé aux membres présents au dîner que les réunions du club étaient des plus agréables, dans la période des vacances. Un fait inédit est venu confirmer ses dires puisque à un moment au cours du dîner un homme, dégage de tous ses vêtements, sauf de son maillot de bain, a traversé la salle.

0-0-0-0-0

Le kiwanien Marcel Proulx, lieutenant-gouverneur de la division Alouette, a invité les membres à participer en grand nombre au congrès des clubs Kiwanis de l'est du Canada qui se tiendra du 17 au 21 août à Arvida. Plusieurs membres du club de Drummondville se rendront donc à cette invitation.



TENNIS — Le tennis connaît un regain de vigueur à Drummondville, particulièrement depuis que le Service de la récréation a institué des cours dans ce domaine, au sein de tous les secteurs de terrains de jeux. Hier, les adoléscentes 12-14 ans avaient justement des cours au parc Woodyatt, et un petit tournoi amateur avait été organisé comme activité spéciale. Nous voyons ici le moniteur expliquant à ses jeunes élèves les principes qu'un bon tennismen doit connaître. (Photo La Tribune, Drummondville)



RUINES — Le sort de cette maison de rapport située sur la rue Marchand, et qui a été la proie des flammes il y a plusieurs mois, sera connu sous peu. En effet, la firme Evaluation Drummond procédera sous peu à son examen pour le compte de la cité de Drummondville et si, selon le règlement municipal no 801, elle est jugée vétuste, les autorités municipales seront en mesure d'exiger sa démolition. (Photo La Tribune, Drummondville)

Demain dans les parcs...

DRUMMONDVILLE, (GL) — Voici les activités au programme de demain, dans les terrains de jeux du grand Drummondville:

Secteur St-Jean-Baptiste-St-Joseph: natation, tennis et cyclisme au parc Milette, tout au long de Drummondville, de 9 h. 30; soirée libre.

Secteur St-Pierre-Pie X: excursion à la colonie de vacances; départ à 9 h. 30 et retour à 2 h. 30; soirée libre.

Secteur St-Thérèse-St-Frédéric: natation et tennis à Woodyatt, et cyclisme à Milette au cours de l'avant-midi; soirée libre.

Secteur Christ Roi-St-Etienne: natation, cyclisme et sport à l'école St-Etienne; soirée libre.

Secteur Bellevue-St-Simon: excursion à la Cité des Loisirs; départ à 9 h. 30 et retour à 2 h. 30; soirée libre.

Les adoléscentes de 15-17 ans auront une excursion à la Cité des Loisirs, demain. Le départ aura lieu du garage municipal, et le voyage se fera en autobus. Les jeunes sont priés d'apporter leur dîner et leur costume de bain.

Les équipes de nage de compétition se rencontreront demain, à midi, à la piscine du parc Woodyatt, pour la brasse et la nage papillon. A la fin d'aout l'équipe qui aura accumulé le plus de points sera déclarée championne. Les équipes actuelles sont composées de dix personnes et chacune a adopté un nom particulier, à savoir les Phoques, les Anguilles, les Cachalots et les Barbottes.

Nous soulignons le retour de la personne en charge du plongeon à Drummondville, soit Mlle Louise Boucher. Mlle Boucher et son équipe de professeurs invitent toute la population à s'inscrire à une séance de cours sur le plongeon. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le personnel des piscines. En nage synchronisée, l'équipe de nageuses de Mlle Linda Vachon prépare un gala de ballet aquatique pour la fin d'aout.

Des cours de natation pour adultes ont débuté cette semaine au Centre culturel, sous la direction d'instructeurs diplômés du Service de sécurité aquatique. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire et les cours se donneront les lundis et mercredis, le mardi-jeudi, durant 8 semaines, et le vendredi, durant 16 semaines.

La troisième session de cours de natation débutera lundi prochain dans toutes les piscines de Drummondville. L'inscription à cette 3e session doit se faire d'ici la fin de la semaine, dans les piscines du quartier, aux heures de bain.

Cette assemblée sera sous la direction de M. Roger Cournoyer de Drummondville, qui vient d'être porté à la présidence de l'Association du hockey mineur du Québec pour la région des Cantons de l'Est.

Réunion de l'AHMQ des Cantons de l'Est

DRUMMONDVILLE, (JM) — L'exécutif de l'Association du hockey mineur du Québec, région des Cantons de l'Est, se réunira ce soir à Drummondville à la Legion Canadienne de la rue Coriveau, à compter de 20h30.

Reds ont complété leur pointage à la cinquième. Dernière joute Les Reds disputent leur dernière joute régulière de la saison ce soir, à compter de 20h30, sur le terrain du parc Ferland.

Les Reds subissent un onzième revers

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les Reds de Drummondville de la Ligue de fast-ball Inter-cité ont encaissé leur onzième revers de la saison, mardi soir, alors que le Loranger Electric a remporté une victoire de 5 à 2.

Yves Dostie, qui a officié au monticule, pour les Reds a été débité de la défaite en donnant cinq points et accordant six coups sûrs. Michel Boisvert, lanceur du Loranger Electric, n'a accordé, pour sa part, qu'un seul coup sûr, un triple réussi par Marcel Bernier.

Le Loranger Electric a marqué quatre points dans les deux premières manches, avant que les Reds puissent s'inscrire une première fois au pointage. Le Loranger a compté son cinquième point à la troisième manche, et les Reds ont subi un troisième revers de 2 à 1.

Les Reds disputent leur dernière joute régulière de la saison ce soir, à compter de 20h30, sur le terrain du parc Ferland. A cette occasion, ils recevront la visite du Gulf Centurion du Cap de la Madeleine et il est à prévoir que Bernard Laplante sera le lanceur débutant pour les locaux.

Trois Drummondvillois se distinguent à Toronto

DRUMMONDVILLE, (JM) — Trois Drummondvillois se sont récemment distingués à Toronto, dans les cadres des Jeux du Québec, pour l'est du pays.

En effet, Alain Chainey, Gaston Beaudoin et André Sylvestre ont offert des performances exceptionnelles dans le domaine de l'athlétisme.

Alain Chainey s'est classé deuxième au lancer du javelot en réussissant un tir de 181 pieds. Il s'est de plus mérité une cinquième place au saut en longueur avec une distance de 20 pieds et 3 pouces. Pour sa part, Gaston Beaudoin, avec un saut en hauteur de 5 pieds et 8 pouces, s'est mérité une sixième position tandis qu'André Sylvestre se méritait une quatrième place dans la course du 100 mètres et une sixième position dans le saut en longueur. André a réussi le 100 mètres en un temps de 11,3 secondes tandis que, dans le saut en longueur, il réussissait un saut de 20 pieds et 1 pouce.

Selon certains renseignements les trois jeunes auraient d'excellentes chances d'être sélectionnés dans l'équipe québécoise qui participera aux Jeux du Canada qui se dérouleront d'ici quelques semaines à Vancouver.

Cinquième slalom CADAC

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le cinquième slalom de la série du championnat CADAC aura lieu dimanche, le 16 août, sur le terrain de stationnement de la Place Drummond.

Tous les intéressés à participer à ce slalom peuvent obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec les directeurs du club CADAC de Drummondville, en se rendant à leur local au Motel 400.

Il est à noter que le sixième slalom de cette série de huit se tiendra le 23 août. Dernièrement, plusieurs membres du club CADAC se sont signalés au slalom du club CADAC d'Asbestos, qui était une commandite de M. Roger Lauzon, agent de la

Brasserie Moison pour Drummondville et la région. Dans la classe sport 1500-3000, André Lahaie, sur M.G.B., a remporté la première place, tandis que, dans la classe sedan 1200 à 2000, Gilles Morissette, Michel Therrien, Denis Therrien et Denis Biron se classaient respectivement premier, quatrième, sixième et huitième. Alain Thibodeau s'est classé premier dans la classe sedan 2000 et plus, tandis que Réal Lavette et Jean Legendre se méritaient une troisième et cinquième position. Dans la classe modifiée, Marcel Blanchette, sur Austin, et Jacques St-Pierre, sur Cooper, ont récolté une quatrième et cinquième position.

La voie du CN enfouie sous terre si Drummondville devient zone spéciale

DRUMMONDVILLE, (RG) — La voie ferrée du Canadien National sera enfouie sous terre dans les limites de Drummondville, si la cité est désignée comme zone spéciale par le gouvernement. C'est du moins ce qu'a déclaré le premier magistrat de la ville de Drummondville, M. Philippe Bernier, au cours d'un entretien téléphonique, hier après-midi. Il a expliqué également que ce projet serait réalisé si, dans le programme de rénovation urbaine, les passages à niveau représentent réellement une nuisance au développement de la cité.

Le maire Bernier a, par ailleurs, mentionné que la voie ferrée du Canadien National, qui présente de nombreux problèmes aux traverses à niveau, soit à la hauteur des trois voies importantes, serait peut-être enfouie, aux conditions énumérées plus haut, à partir du boulevard Lemire jusqu'à la rivière St-François.

Le sort de cette maison de rapport située sur la rue Marchand, et qui a été la proie des flammes il y a plusieurs mois, sera connu sous peu. En effet, la firme Evaluation Drummond procédera sous peu à son examen pour le compte de la cité de Drummondville et si, selon le règlement municipal no 801, elle est jugée vétuste, les autorités municipales seront en mesure d'exiger sa démolition.

On sait que les traverses à niveau du CN, spécialement sur les rues Lindsay, Brock et Hériot, entravent considérablement la circulation durant les heures de pointe et en d'autres temps également. On se souviendra aussi que le directeur du service de police et de pompiers, M. Conrad Proulx, avait déploré ce fait, principalement à cause du fait que le passage d'un train pouvait retarder le travail si urgent des pompiers ou de la police.

De plus, chaque automobiliste ou piéton a certainement été exaspéré par le fait que les barrières de la voie du CN, qui coupe la ville en deux parties, se baissent si fréquemment, pour de si longues périodes, et habituellement aux heures où tout le monde est pressé.

Il est assuré que quelque chose serait fait pour ce problème. Par contre, le principal problème exposé par M. Bernier a été celui-ci, à cause des signaux automatiques qui se trouvent à une centaine de milles de Drummondville, les barrières s'abaissent fréquemment, même si aucun convoi ne passait, et pour des longues périodes de temps, jusqu'à 15 minutes.

Crosse mineure L'OFQJ et le TPQ présentent une pièce de théâtre au Centre culturel le 18 août

DRUMMONDVILLE, (JM) — Dans une joute de la catégorie Pee Wee de la Ligue de crosse mineure de Drummondville, les Titans de Jacques Aréol ont triomphé des Aigles au compte de 6 à 3. Tony Larivee s'est signalé en marquant trois buts et récoltant une mention d'assistance. Pour les Titans, Daniel Proulx a été le meilleur avec deux filets et une passe. Par cette victoire, les Titans ont quitté la cave du classement.

DRUMMONDVILLE, (GL) — L'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, en collaboration avec le Théâtre Populaire de Québec, présentera une pièce de théâtre au Centre culturel de Drummondville, le 18 août. On sait que l'OFQJ est un organisme qui prépare des

stages d'observation en France et au Québec. Chaque année, près de 2,000 Québécois participent à ces stages en France pendant une durée de trois semaines. Les Québécois peuvent aussi se joindre aux groupes de Français qui visitent le Québec. Ces stages visent un triple objectif: la création de liens entre les Québécois et les Français. L'étude du Québec moderne et la comparaison avec la France dans le secteur d'intérêt du stagiaire.

Comité de travail commun pour le CDR et le CERM

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le Conseil de développement régional du Centre de Québec et le Conseil économique régional de la Mauricie ont mis sur pied un comité de travail commun. Après avoir effectué trois rencontres en vue d'échanger leurs opinions sur la nouvelle politique de l'Office de planification et de développement du Québec à l'égard des Conseils économiques régionaux, qui s'appliquera à partir d'avril 1971, les deux organismes se poursuivent à un rythme accéléré depuis quelques temps. C'est un compromis entre d'une part une centralisation excessive sur le plan administratif et industriel et d'autre part, une dispersion des efforts au niveau d'unités territoriales trop restreintes.

Plus de 250 personnes âgées à la Journée champêtre

DRUMMONDVILLE, (JM) — Plus de 250 personnes âgées ont participé activement à la journée champêtre qui s'est déroulée hier, sur les terrains du Camping l'Escargot. Cette journée, qui avait été spécialement organisée à l'intention des personnes âgées, tant du Pavillon Georges-Frédéric que du grand Drummondville, a remporté aux dires des responsables-organisateurs un éclatant succès.

Contrôle sévère à l'entrée du pont de Bromptonville

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le ministre provincial de la Voirie, dont le ministre titulaire est Me Bernard Pinard, député du comté de Drummond, exerce présentement un contrôle sévère sur les charges qui emprunteront le pont de Bromptonville, sur la rivière St-François, dans le comté de Richmond et ce, jusqu'à ce qu'un nouveau pont ait été construit à cet endroit.

Club Kiwanis — Au cours du dernier hebdomadaire du club Kiwanis de Drummondville, sous la présidence de M. Jean Vallade, un des directeurs du club, M. Jean-Paul Rheaume, a remis un chèque au fondateur du club d'athlétisme de Drummondville, M. Clément Proulx. Dans l'ordre, MM. Clément Riendeau, vice-président, Clément Proulx, Jean-Paul Rheaume et Me Paul Chassé, un autre directeur kiwanien.

On sait que l'OFQJ est un organisme qui prépare des stages d'observation en France et au Québec. Chaque année, près de 2,000 Québécois participent à ces stages en France pendant une durée de trois semaines. Les Québécois peuvent aussi se joindre aux groupes de Français qui visitent le Québec. Ces stages visent un triple objectif: la création de liens entre les Québécois et les Français. L'étude du Québec moderne et la comparaison avec la France dans le secteur d'intérêt du stagiaire.

Nouveau pont

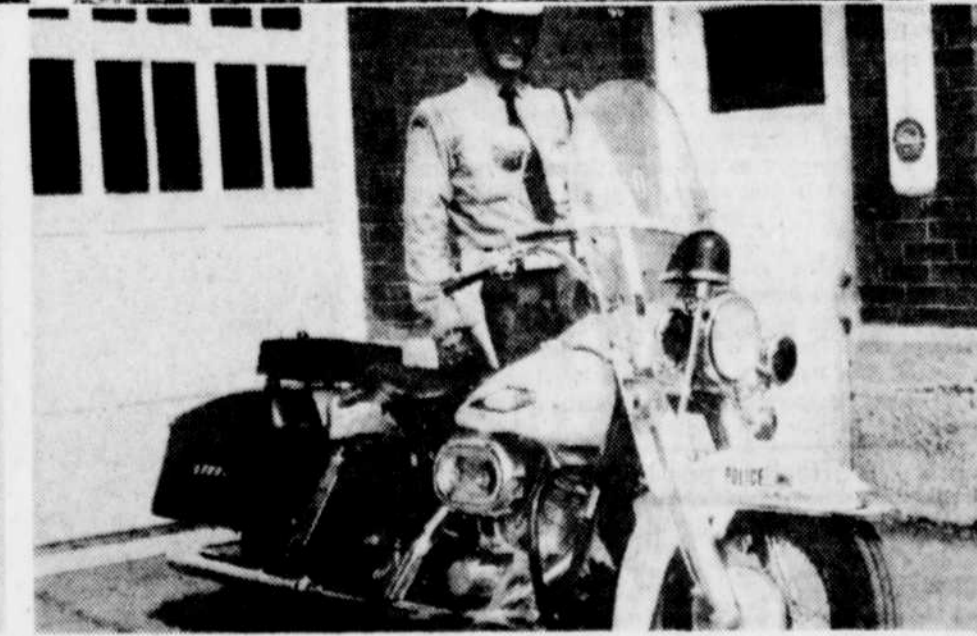
Par ailleurs, le ministre Bernard Pinard a ordonné la construction immédiate d'un pont temporaire à Notre-Dame-de-Laus, dans le comté de Labelle, pour remplacer le vieux pont couvert détruit par un incendie, il y a quelque temps. Le nouveau pont sera érigé sur les assises mêmes du pont incendié et les travaux se termineront d'ici peu. On sait qu'une centaine de familles avaient été complètement isolées à la suite de la disparition du vieux pont de bois.

Inauguration le 15

DRUMMONDVILLE, (RG) — L'inauguration et la bénédiction de la résidence pour personnes âgées l'Accueil de Notre-Dame-du-Bon-Conseil aura lieu le 15 août à deux heures de l'après-midi. C'est le conseil d'administration de cette institution qui vient de dévoiler la date des cérémonies d'ouverture officielle de l'édifice.



CLUB KIWANIS — Au cours du dernier hebdomadaire du club Kiwanis de Drummondville, sous la présidence de M. Jean Vallade, un des directeurs du club, M. Jean-Paul Rheaume, a remis un chèque au fondateur du club d'athlétisme de Drummondville, M. Clément Proulx. Dans l'ordre, MM. Clément Riendeau, vice-président, Clément Proulx, Jean-Paul Rheaume et Me Paul Chassé, un autre directeur kiwanien. (Photo La Tribune, Drummondville)



NOUVELLE MOTO — Le service de la police de Drummondville a fait l'acquisition d'une nouvelle motocyclette pour remplacer l'ancienne qui était devenue presque inutilisable. Le coût approximatif de ce véhicule serait d'environ \$4,000. C'est l'agent Jacques Hyland, au service de la police depuis 1961, et au détachement de la motocyclette depuis 1964, qui se sert de ce véhicule. (Photo La Tribune, Drummondville)

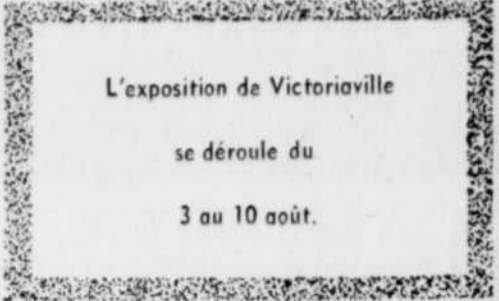
**A l'Expo de Victoriaville:
porcs et moutons (p. 4)**

**Premières compétitions
des Jeux du Québec (p. 4)**



LA TRIBUNE

LE QUOTIDIEN DES BOIS-FRANCS



61e ANNEE — No 142

SHERBROOKE, JEUDI, 6 AOUT 1970

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Une recommandation de Kierans au cabinet

Hausse de l'offre salariale

Nouvelles brèves

De la mari à la frontière

ROCK ISLAND, (MD). — Pour la deuxième fois en quatre jours, les douaniers de Rock Island ont fait une saisie de mari. Les douaniers ont saisi 5 onces de mari. Samedi dernier, une demi-once avait été saisie sur un jeune américain qui a échappé d'une amende de \$200 au début de la semaine à Sherbrooke.

Hier, aucune arrestation n'a été effectuée mais la marchandise a été confisquée. La saisie d'hier de même que celle de samedi ont été effectuées au port de douane de l'autoroute 55. Les douaniers ont été aidés par la Gendarmerie Royale du Canada de Rock Island.

La mari saisie a une valeur d'environ \$125.

Un total de 13 personnes ont été impliquées dans cette saisie.

Char d'assaut à Stanstead

STANSTEAD, (MD) — La municipalité de Stanstead à la suite d'une suggestion de l'échevin M. Donald Prangley tentera d'obtenir un char d'assaut pour commémorer la participation des soldats de la région des Villes frontalières dans les derniers conflits. On sait que plusieurs citoyens de la région ont participé dans les derniers conflits et plusieurs faisaient partie du groupe attaché à la section des chars d'assaut.

Morte deux fois!

MELBOURNE, Australie. (Reuter) — Un homme de 60 ans, qui avait expliqué au tribunal qu'il avait tué sa femme parce qu'il croyait qu'elle avait le cancer a été condamné à mort mercredi.

Après qu'on lui eut demandé s'il voulait dire quelque chose avant de connaître sa sentence, Max Enkhardt a dit au juge:

"Je crois que ma femme était morte avant que je fasse feu sur elle. Merci de m'avoir écouté".

Avant de prononcer la sentence de mort obligatoire, le juge lui a expliqué que c'était la seule peine qu'il pouvait lui imposer.



"Je me fiche pas mal de la mode. Faites-les couper".

Quatre sur six...

ROME, (PA) — Quatre des sextuplés nés à Rome, mardi soir, sont morts au cours de la nuit et les médecins avaient peu d'espoir quant à la longévité de deux des survivants.

Mme Loredana Luzzitelli, après avoir pris une drogue fertilisante pendant un certain temps, a donné naissance, trois mois avant terme, mardi soir, à six enfants, trois garçons et trois filles. Agée de 35 ans, elle n'avait pu avoir d'enfants en 11 ans de mariage.

Bambin de 5 ans tué

SHERBROOKE — Un bambin de cinq ans a été renversé par une voiture, à 15h 16 hier, après-midi, et est décédé quelques instants plus tard. Il s'agit du jeune Randy Griffin, fils de David, demeurant au 925 Tassé.

La tragédie s'est produite à l'angle des rues Prospect et Boisjoli, à Sherbrooke. La victime a été transportée au Sherbrooke Hospital par le Corps de sécurité du Québec où le décès a été constaté. On ne connaît pas les circonstances exactes de l'accident, mais une enquête sera complétée par le coroner du district au cours des prochaines semaines.

Des colombes dans le ciel à la place d'un champignon...

HIROSHIMA, Japon (PA) — Les 6 et 9 août, la population de Hiroshima et de Nagasaki se rappelleront qu'en 1945 des bombes atomiques avaient rasé les deux villes. Nombre de gens s'en souviennent comme si c'était arrivé hier seulement.

Dans les deux villes, les gens sonneront pour la paix, des colombes voleront dans le ciel, des mines boudéistes chanteront en mémoire des morts. Ensuite, Hiroshima et Nagasaki reprendront leur vie normale. Extérieurement, rien ne distingue les citoyens de ces deux villes de leurs 100 millions de concitoyens. Du premier coup d'oeil, il ne semble y avoir aucune différence entre les autres villes japonaises et ces deux villes qui ont été immédiatement rebâties.

A Nagasaki, qui veut oublier, un simple monument rappelle le jour fatidique, Hiroshima, qui a été désignée comme une "ville mémoriale à la paix" parce qu'elle a été la première à subir une dévastation atomique, possède un musée des horreurs atomiques, un cenotaphe et un parc de la paix. Un édifice d'une blancheur éclatante a été érigé par les Presses Chuokoku près de l'endroit où la bombe a éclaté et a causé les dommages les plus élevés.

Le temps des jeux...



Pour un bambin, c'est toujours le temps des jeux. "Papa, mon auto est en panne... un bon bain me fera oublier mon accident. Après tout, les grandes personnes, elles en font aussi des accidents". (Photo La Tribune, par Marcel Clément, Magog)

Négociations à un point mort dans la construction

Par JACQUES BOUCHARD

QUEBEC, (PC) — La session d'urgence convoquée par le gouvernement Bourassa pour régler le conflit de la construction est inévitable, selon les informations fournies par le président de la CSN, M. Marcel Pepin, mercredi, au cours d'une conférence de presse.

Le président de la CSN a en effet affirmé que les négociations étaient au point mort depuis mardi, et qu'il ne se fait actuellement que des pourparlers et que des échanges qui conduisent inévitablement à un cul de sac.

Décision

Cette situation est due, selon M. Marcel Pepin, à la décision du gouvernement Bourassa, qu'il a qualifié de "foirée", de convoquer une session d'urgence pour régler ce problème, vendredi, empêchant ainsi toute négociation, les parties attendant de connaître les mesures que l'Assemblée nationale entend prendre à ce sujet.

De plus, M. Pepin a précisé que si le gouvernement réunissait les députés pour passer une loi obligeant tout simplement les ouvriers de retourner au travail, ce serait que le gouvernement Bourassa se sert de l'Assemblée nationale comme d'une matraque.

Un doute

Le président a aussi mis en doute que le gouvernement Bourassa puisse régler le problème du conflit de la construction dans la seule journée de vendredi, et qu'il doute aussi que la Chambre puisse siéger le samedi. M. Pepin en est venu à cette conclusion après l'étude des ré-

glements de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, toujours selon M. Pe-

Batailles à coups de fusils, de billes d'acier et de haches...

VAL D'OR, Qué. (PC) — La police de Val d'Or, municipalité minière située à 250 milles au nord-ouest de Montréal, a arrêté 12 ouvriers de la construction en grève, qui ont envahi la région tôt mercredi, pour ensuite proférer des menaces à l'endroit des membres d'un syndicat rival et endommager des chantiers de construction.

Billes d'acier

Les grévistes, armés de fusils et de billes d'acier, sont arrivés de St-Jean d'Iberville, municipalité située à 20 milles au sud de Montréal, dans le but de faire fermer les chantiers de construction dont les employés sont membres de la Fédération des travailleurs du Québec.

Un contremaître a dû être hospitalisé, plusieurs véhicules ont été endommagés et un camion a été renversé avant que la police ne procède à l'arrestation des douze hommes.

Autres incidents

Entre temps, deux incidents de même nature se sont produits à Adamsville, dans les Cantons de l'Est, et à St-Hyacinthe, au cours de la journée d'hier.

A Adamsville, municipalité située à quelques milles de Granby, une trentaine

OTTAWA, (PC) — Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, songerait à recommander au cabinet que soit haussée l'offre salariale du gouvernement à l'endroit des employés des postes, a déclaré mercredi une source bien informée.

Ce serait là une des recommandations de M. Kierans, dans une tentative de dégager les négociations entre le Conseil des syndicats des postes et le Conseil fédéral du Trésor habilité à négocier avec les fonctionnaires.

Impasse

Alors que M. Kierans ne peut pas intervenir directement dans les négociations, indique la source, le ministre est d'avis que le gouvernement doit prendre l'initiative de briser l'impasse. Un point saillant dans cette initiative serait que le président du Conseil du Trésor, M. C.M. Drury admette que le ministre des Postes diffère des autres ministères, ajoute la source.

M. Kierans n'avait pas caché, dans ses récentes déclarations, l'inquiétude qu'il éprouvait relativement au grave déclin des affaires postales par les grèves tournantes provoquées par les syndicats au cours des deux derniers mois. Il s'inquiète également du marasme postal qui porte sérieusement atteinte aux petites entreprises.

Cependant, ces points de vue ne cadrent pas avec les déclarations faites en juin par M. Drury et le premier ministre Trudeau, voulant que le gouvernement soit déterminé à maintenir ses limites de contraintes salariales, malgré la possibilité de désorganisation aux postes.

Initiatives

Parmi les initiatives mises de l'avant par M. Kierans avec ses principaux conseillers aux Postes lors d'une réunion tenue mercredi, il y a la possibilité de faire parvenir des lettres aux employés

des postes leur expliquant les dispositions de la sécurité d'emploi.

Une autre recommandation porterait sur la reprise des tentatives de médiation, qui avaient échoué le 2 juin, quatre jours après que M. A.W.R. Carrothers, de l'Université de Calgary, eut tenté d'obtenir une entente.

Echec

Quand M. Carrothers avait annoncé son échec, il avait déclaré qu'un médiateur aurait peut-être plus de succès après que les deux camps auront eu le temps de mesurer leurs forces.

Tout compromis de ce différend de 10 mois comprendra vraisemblablement des concessions aussi bien de la part du gouvernement que des syndicats sur la question salariale.

Jusqu'ici, le gouvernement a offert une hausse de 40 cents l'heure pour une entente collective de 30 mois, tandis que les syndicats réclament 60 cents et un contrat de deux ans.

A lundi

Les négociations ont été remises à lundi prochain.

C'est aujourd'hui jeudi que doivent débiter les audiences du Conseil de la fonction publique relativement aux accusations des syndicats, voulant que le ministre des Postes a agi illégalement en fermant des bureaux touchés par la grève dans de nombreux endroits.

Mercredi, l'arrêt de travail a atteint 21 endroits dans les provinces atlantiques, l'Ontario et l'Alberta, et 853 employés ne s'étaient pas présentés au travail.

Prochaine étape de la Transquébécoise: plans et devis

QUEBEC, (Spéciale) — La prochaine étape en vue de la construction de la Transquébécoise sera l'aménagement des plans et devis, projet qui aura à être accepté ou refusé par le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, à son retour de vacances.

Selon les renseignements obtenus, l'aménagement des plans et devis débuterait bientôt afin que les soumissions pour la construction soient demandées cet hiver et que l'on puisse mettre pelle en terre au printemps prochain.

Actuellement, les études préliminaires concernant le corridor seraient très avancées et la ligne du centre serait sur le terrain.

La Transquébécoise sera-t-elle construite au complet entre Sherbrooke-Danville dès l'an prochain?

pin, chaque député, avant d'adopter un projet de loi pour régler le conflit de la

ne d'ouvriers armés de pierres et de haches, ont sommé deux menuisiers d'abandonner leur travail.

Devant le refus des deux menuisiers ils ont endommagé la construction et une voiture stationnée à proximité.

Fusil

Comme l'un des hommes se montrait menaçant avec sa hache, un menuisier a saisi son fusil de calibre 12 et a fait feu dans leur direction, en blessant trois, en plus de lancer une balle dans la malle de la voiture, selon le quotidien La Voix de l'Est, de Granby.

A St-Hyacinthe, un peintre qui était en train de repeindre l'extérieur d'une usine de la compagnie Goodyear a été prié de cesser son travail par un groupe d'hommes, dont le nombre n'a pas été relevé.

Police

Comme il ne semblait pas vouloir prêter attention aux propos de ses visiteurs, ceux-ci se sont attaqués aux voitures stationnées sur le terrain, à coups de pierres et de haches.

Ils ont ensuite évacué les lieux lorsque la police est intervenue pour constater les dégâts.

construction, devrait auparavant étudier au complet le dossier sur cette question.

M. Pepin a mentionné que la CSN acceptait plus facilement un projet de loi pronant l'égalisation des salaires des ouvriers de la construction dans la province qu'une loi obligeant simplement les ouvriers à retourner au travail.

M. Pepin a précisé qu'il sera également nécessaire que les députés puissent entendre les parties en cause et même les interroger.

"Nous croyons que cette façon de faire pourra permettre aux députés de remplir un rôle plus détaché de la ligne traditionnelle des partis", a dit M. Pepin.

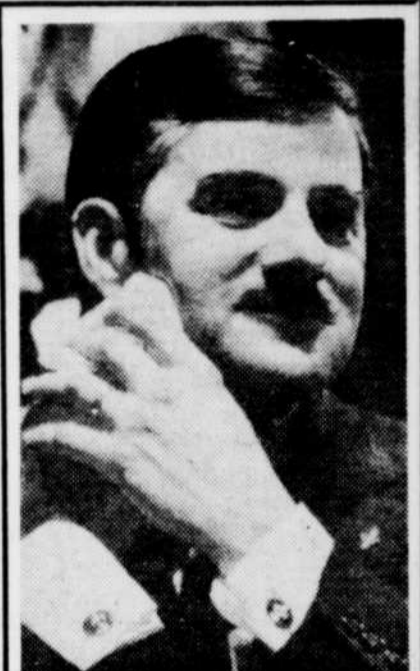
Négociation

Le président de la CSN a ajouté qu'il prendrait pour acquis que l'Assemblée nationale accepterait de laisser les parties négocier si d'ici vendredi des indices démontreraient qu'un règlement pourrait intervenir.

"Si, par contre, le gouvernement tentait d'utiliser l'Assemblée nationale comme un simple outil de force brutale, nous prendrions les moyens pour faire face à cette situation", a affirmé M. Pepin.

M. Pepin a précisé que la CSN croit que le gouvernement devrait accepter que la discussion soit libre et que les députés puissent s'exprimer et voter sans égard aux lignes traditionnelles des partis.

"Les relations de travail dans la construction ne peuvent être un problème partisan et ne doivent pas le devenir dans l'éventualité d'un débat à l'Assemblée nationale", a noté le président.



Cardinal surpris et vexé des propos de son chef...

QUEBEC, (PC) — L'ex-ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, s'est dit mercredi "surpris, renversé, peiné et vexé" par les propos qu'a tenus à son endroit son chef de parti M. Jean-Jacques Bertrand.

M. Bertrand avait affirmé dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne, que trois de ses anciens collègues ministériels avaient sapé la position constitutionnelle de l'Union Nationale par des déclarations équivoques et que ces équivoques avaient été une cause déterminante de la défaite de l'Union Nationale dans les élections du 29 avril.

A cet égard M. Bertrand avait nommé, outre M. Cardinal, l'ex-ministre des Affaires inter-gouvernementales, M. Marcel Masse et l'ex-ministre des Finances, M. Mario Beaulieu.

"Les déclarations attribuées à M. Bertrand me surprennent beaucoup", a dit M. Cardinal en réponse aux questions de journalistes.

Accusations

"Ces déclarations, qui sont en fait des accusations, me surprennent parce que ce n'est pas dans le style de M. Bertrand", a-t-il ajouté.

"En parlant de deux autres collègues, M. Bertrand s'est référé à des faits qui s'étaient produits durant la campagne électorale mais quant à moi, il a dû revenir au congrès pour le leadership du parti qui est terminé depuis plus d'un an," a-t-il poursuivi.

"Je comprends encore moins, a continué M. Cardinal, les accusations de patronage qu'il porte contre moi parce que je pense pas qu'on puisse me reprocher d'avoir exercé du favoritisme politique quand je dirigeais le ministère de l'Éducation. Personne ne m'a d'ailleurs accusé de quoi que ce soit en ce domaine. Ça me renverse, ça me fait de la peine et cela me vexé".

"Il n'a pas été possible de rejoindre immédiatement MM. Masse ou Beaulieu pour obtenir leurs commentaires sur les propos tenus à leur endroit par M. Bertrand.

Le Canada examine les rince-bouche...

OTTAWA, (PC) — L'Administration fédérale des aliments et drogues va examiner les nouvelles réglementations de son homologue américain portant sur la publicité relative aux rince-bouche, afin de voir si elles pourraient être également appliquées au Canada, a déclaré le directeur général de l'Administration, le Dr R.A. Chapman.

"Il semble que les nouvelles restrictions américaines sont plus rigides, plus sévères que celles ayant cours au Canada", a noté le Dr Chapman.

Publicité

L'administration américaine des aliments et drogues a annoncé, lundi, que neuf fabricants de rince-bouche ont reçu l'ordre de ne pas effectuer aucune publicité médicale.

Ils sont autorisés, dans leurs annonces, à mentionner que leur produit a "un effet agréable dans la bouche".

Un autre DC-8 doit revenir à Toronto: fausse alerte

TORONTO, (PC) — Un avion DC-8 de la société Air Canada, qui faisait route vers Vancouver avec 138 personnes à son bord a dû rebrousser chemin peu de temps après avoir décollé de l'aéroport international de Toronto, hier, lorsque les signaux d'alerte se sont allumés. Il s'agissait toutefois d'une fausse alerte.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que le pilote du vol 851, qui a décollé à 6 h. p.m., a suivi les procédures normales en larguant suffisamment de carburant au-dessus du Lac Ontario pour lui permettre d'atterrir.

La vérification a démontré que la lumière, qui s'est allumée au-dessus de Hamilton, était une fausse alerte et l'appareil a repris l'air en direction de Vancouver à 9 h. p.m.

AUJOURD'HUI DANS LA TRIBUNE

- Il y aura d'autres rencontres avec les policiers de Sherbrooke au sujet de la lutte au Palais des sports. page 3
- Le pantalon permet de trancher le problème de l'ourlet... page 9
- Dévoilement d'un rapport concernant l'influence de la pornographie sur les jeunes. page 22

pages		pages	
Comiques	19-20	Mots croisés	20
Décès et funérailles	21	Mot perdu	22
Editorial	6	Radio, TV et arts	16-17
Féminines	8-9	Sherbrooke et région	2-3-4-5
Finance	12	Sports	13-14-15
Horoscope	21		

Dans perspectives cette semaine:

Chez les commandos palestiniens...

NETTOYEUR
Bouchard
VICTORIAVILLE TEL: 752-5565
217 LAURIER

VOUVE A FOUR-RURES
C-3074

LA TRIBUNE
Tél: 758-8203

Bois - Francs

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — M. Roland Desrochers, d'Arthabaska, qui est directeur de l'Association des assureurs-vie Drummond-Arthabaska, vient de recevoir des hommages dans la publication MacClean... On mentionne "sa compétence exceptionnelle"...

Quelques parents ont demandé de remercier publiquement les membres de l'Association des policiers-pompiers de Victoriaville pour le voyage à Montréal offert à une centaine de jeunes, il y a quelques jours...

Il y aura concours de traction chevaline, dimanche prochain, le 9 août, à compter de 10 h 30, à St-Sylvestre, sur la Grande ligne, à 2 milles du village... 10 équipes de chevaux et 6 de poneys seront au programme... Les trophées remis aux gagnants sont donnés par la brasserie Labatt...

Le directeur des compétitions du Club auto-sport Cobra de Victoriaville, M. Guy Aubert, est actuellement à refaire la compilation des classements... On sait que les membres qui ont réussi le mieux en rallye et dans les autres disciplines sont récompensés lors du banquet de fin d'année...

Ce soir, dans la ligue de balle-molle des Bois-Francs, le Princeville visitera le Forand Auto à Plessisville... Cette joute promet beaucoup... On sait que ces deux équipes se disputent le championnat de la saison régulière...

Il ne reste plus que quelques jours avant la tenue du tournoi de golf des Optimistes, prévu pour samedi, au club de golf Colonial...

C'est aujourd'hui la grande journée de la 93ème Exposition régionale de Victoriaville. Il s'agit de la journée Holstein. Ce temps est également consacré à la duchesse de Warwick, Mlle Gaëlane Spénard. En soirée, le spectacle présenté mettra en vedette Ti-Gus et Ti-Moussé.

Il n'y aura pas de chronique de golf cette semaine, mais nous nous devons de souligner que des bois no 1 poussent dans les arbres près du départ du tron no 16. Le golfeur Jean Roy a dû demander l'aide de ses compagnons de jeu pour en débarrasser un samedi dernier.

Une nouvelle golfeuse sera à surveiller lors du prochain championnat de golf du club de Victoriaville. Il s'agit de France Cloutier, qui a réussi un excellent 45, au début de la semaine.

Deux golfeurs habituellement fort loquaces ont mordu la poussière de très belle façon, la semaine dernière. Il s'agit de Maurice Laroche et Michel Baril, qui se sont fait battre par Marthe Laroche (épouse de Maurice) et Claude Coco Girouard. On parle d'un match revanche.

C'est le 11 août que sera disputé le fielday annuel, section féminine, du club de golf de Victoriaville. Le comité féminin, présidé par Gisèle Hébert et la capitaine Mughette Michelin, travaille sans relâche pour faire de cette journée un franc succès.

C'est également samedi qu'aura lieu au club de golf local, le tournoi annuel local "Coke" Yvon Thibeau. Plus de 150 golfeurs sont attendus par le capitaine Luc Ouellette.

Dans l'Intersyndicale

VICTORIAVILLE (ML) — Dans la ligue de balle-molle Intersyndicale, le Rubis s'est approché à trois points du Lemay Automobile, en seconde position, lors de la joute de mardi soir.

Le lanceur Serge Bourbeau a permis aux siens de renverser le Raoul Saucier de 2-7 sur le Raoul Saucier. Le Rubis devance donc cette dernière équipe par cinq points au classement.

Le sommaire était le suivant: Rubis, 24 points, 18 coups sûrs, 4 erreurs et 6 hom-

mes; Lemay Automobile, 21 points, 17 coups sûrs, 7 erreurs et 9 hommes laissés en plan.

Yves Boucher a été le lanceur perdant, avec aucun retrait et trois buts sur balles accordés. Serge Bourbeau, du Rubis, a cogné un circuit bon pour quatre points à la seconde manche. Jean-Pierre Martin a aussi cogné un circuit, à la 7e, pour le Saucier.

Jeune homme blessé en tombant d'un tracteur de ferme en marche

VICTORIAVILLE (ML) — Un jeune homme de 15 ans a été conduit à l'hôpital St-Joseph de Drummondville, hier matin, après qu'il eut fait une chute d'un tracteur de ferme en marche.

Le jeune Jules Labrie, fils de M. Elou Labrie, de la rue Dumoulin, à Lachine, a eu quelques côtes fracturées. L'accident est survenu dans le rang de Notre-Dame du Croix de Drummondville.

Le président de la section régionale, M. Raymond Desrochers, attend plus de 1.000 personnes pour ce pique-nique annuel. Des élèves des comités de Mégantic, Arthabaska, Wolfe et Nicolet s'y donneront rendez-vous.

Un pique-nique pour les éleveurs de bétail Ayrshire le 21 août

VICTORIAVILLE (ML) — Le pique-nique régional de l'Association des éleveurs de bétail Ayrshire aura lieu le 21 août, à la ferme Mallet, de M. Benoit Fleury, rang 10 de Princeville.

Le président de la section régionale, M. Raymond Desrochers, attend plus de 1.000 personnes pour ce pique-nique annuel. Des élèves des comités de Mégantic, Arthabaska, Wolfe et Nicolet s'y donneront rendez-vous.

Balle-molle Junior des Bois-Francs: dernières joutes ce soir à Warwick

VICTORIAVILLE (JR) — Les champions de la saison régulière, le HPL d'Arthabaska, ont défait le club Yvon Thibeau, par le pointage de 9-3, mardi soir, dans la ligue de balle-molle Junior des Bois-Francs. Le lanceur gagnant a été Laurent Roux, et le perdant M. Boucher.

Les deux dernières joutes de la saison régulière seront présentées ce soir, alors que le club Yvon Thibeau se rendra à Warwick, et que le HPL d'Arthabaska viendra affronter le VSP Lise au Parc de la Joie.

Cyclistes de Lac-Mégantic en voyage

LAC-MÉGANTIC (GD) — Plus de 22 cyclistes appartenant au vélo-club de Lac-Mégantic prendront part dimanche à une compétition marquant le septième anniversaire de fondation du club cycliste de Beauharnois.

Les coureurs de catégorie "Cadets" ouvriront le bal à une heure p.m. par un aller-retour de Beauharnois à Ste-Martine, soit une distance de 26 milles. A 2.30 heures, ce sera le tour des juniors et des seniors qui eux devront parcourir 29 milles.

Le départ se fera sur la rue Ellice. Le promoteur de la course est M. Roland Roy de Beauharnois. Les compétitions qui vaudront aux détenteurs des premières positions la chance d'améliorer leur rang au classement provincial.

Denis Pouliot, chez les seniors, Denis Balduc, Pierre Dupont, chez les juniors, Michel Audet, Paul Legendre, Daniel Sirois, chez les cadets, sont parmi les favoris pour décrocher les honneurs de ces épreuves.

Début des Jeux du Québec 1970

Premières compétitions: natation

VICTORIAVILLE (JR) — C'est aujourd'hui que débute officiellement les grandes compétitions de Jeux du Québec 1970. Les premières compétitions à être présentées

De la balle-molle à Warwick et Victoriaville

VICTORIAVILLE (JR) — Les Jeux du Québec sont en marche. Les championnats sous-régionaux de balle-molle se tiendront à Warwick et Victoriaville, les 22 et 23 août. A Warwick, les championnats seniors (18 ans et plus) seront disputés sur le terrain de l'OTJ et mettront aux prises des équipes de la sous-région 4-1, comprenant les secteurs de Plessisville, Nicolet, Drummondville et Victoriaville, et

très possiblement, des formations de Shawinigan, Grand-Mère et autres. A Victoriaville, des équipes venant des mêmes secteurs se disputent le championnat de la catégorie 18 ans et moins, sur le terrain de l'Académie.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces compétitions, il faut communiquer avec M. Gilles Bismarjian, à Warwick, ou M. Paul-André

dans le cadre de ces jeux se dérouleront aujourd'hui et demain, de 7 heures à 9 heures p.m., à la piscine du Parc de La Joie, dans la paroisse Ste-Famille.

A cette occasion, tous les jeunes et moins jeunes qui s'y seront inscrits pourront tenter leur chance de se mériter une place dans l'équipe de Victoriaville, qui participera le 16 août, à Plessisville, et le 23 août, à Drummondville, pour le championnat régional des Jeux du Québec.

Cette compétition permettra de déterminer la piscine championne en natation, pour la saison estivale 1970, au Service des loisirs de Victoriaville. On sait que, depuis quelques semaines, des compétitions de natation ont été organisées dans les piscines municipales sous la direction du responsable Guy Thibault.

Toute la population est cordialement invitée à se rendre à la piscine de la Joie, aujourd'hui et demain, pour ces compétitions de natation débutant à 7 heures p.m.

Les premières épreuves à 7 heures seront: 8 ans et moins; 25 m Papillon et 25 m dos; 9 ans et 10 ans; 25 m papillon et 50 dos; 11 et 12 ans, 50 m papillon et 50 m dos; 13 et 14 ans, la même chose; et 15 ans et plus, 50 m papillon et 100 m dos.

Vendredi soir, pour les 8 ans et moins, 25 m brasses et 25 m libre; 9 et 10 ans, 50 m brasses et 50 m libre; 11 et 12 ans, 50 m brasses et 100 m libre; pour les 13 et 14 ans et les 15 ans et plus, les deux épreuves seront de 100 m brasses et de 100 m style libre.



INAUGURATION — L'exposition agricole de Victoriaville est actuellement en cours. Sur cette photo, prise à l'inauguration, nous reconnaissons, de gauche à droite, Normand Cliche, de la ville de Victoriaville, Arsène Tourigny, président de la Société d'agriculture, Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles et André Fortin, député fédéral. (Photo La Tribune, Victoriaville)



ELEVEURS — On a procédé, hier, aux expertises des spécimens de porcs et de moutons, à la 93ème Exposition de Victoriaville. Sur la photo, la duchesse de Princeville, Gisèle Boisvert, félicite MM. Laval Légraré, à gauche et Antonio Sévigny, à droite, qui se sont mérités des premiers prix. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Premiers prix pour les porcs et les moutons

VICTORIAVILLE (ML) — L'éleveur de porcs et moutons Antonio Sévigny de Princeville s'est mérité un grand nombre de premiers prix, hier, lors des expertises de ces races à la 93e Exposition agricole régionale.

Dans la catégorie des porcs de race Yorkshire, M. Laval Légraré de Princeville a présenté le plus beau groupe de spécimens. Dans la catégorie A (verral ne après le 30 juin 69) Antonio Sévigny a remporté la palme.

Catégorie verrat né entre le 1er juillet 1968 et le 31 décembre 1969, Jeannot Comtois a remporté la palme. Catégorie des truies, 1er juillet

68 au 30 juin 1969, Laval Légraré a remporté le premier prix Yorkshire et Edgar Comtois a remporté le premier prix Landrace.

Dans la classe de bétail Landrace (porcs) les mêmes exposants ont remporté les premiers prix dans ces trois classes. Chez les truies, 1er juillet

Antonio Sévigny la classe Landrace.

Dans les classes de groupes Laval Légraré a remporté le prix de la race Yorkshire et

Les producteurs de sucre d'érable s'occupent aussi de miel

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les importantes usines de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec, à Plessisville, sont maintenant équipées pour l'emballage du miel. Des ententes ont été conclues avec les organismes groupant les principaux intéressés à la production du miel de la Belle Province.

Ce projet de préparation du miel pour la mise en marché avait été étudié lors d'une assemblée tenue il y a plusieurs mois aux établissements de Plessisville de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec, par les représentants d'associations de producteurs de miel.

La réalisation d'un tel projet permet une meilleure classification du miel ainsi qu'une présentation plus attrayante pour la mise en marché.

Elle assure également le maintien des activités à des périodes où le travail de transformation du sirop d'érable est plutôt ralenti aux usines de Plessisville de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec.

Quant à la récolte de la sève sucrée, elle a été moins abondante ce printemps qu'en temps normal. Les quantités de sirop d'érable recues aux usines de Plessisville de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec suffiront toutefois, avec les réserves des années dernières, à répondre aux demandes de la clientèle, et ceci jusqu'à la nouvelle récolte, au printemps 1971.

Les membres

Quelques 5.000 propriétaires d'érablières font partie de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec.

Ce nombre a déjà été plus considérable mais il diminue, depuis quelques années, à cause de la fusion des exploitations agricoles, fait remarquer M. Jean-Marie Fortier, de Plessisville, président de cette importante entreprise. Un même producteur possède maintenant les domaines de l'un ou deux de ses voisins, réduisant ainsi le nombre de membres coopérateurs mais laissant toute son importance au point de vue production. C'est maintenant M. Roland Bérubé qui est le directeur des usines de Plessisville de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec. Le bureau-chef de l'entreprise est situé à Lévis, avec M. J. Vaillancourt comme gérant général.

Permis spécial d'exploration minière dans le comté de Wolfe

VICTORIAVILLE (JR) — Le conseil des ministres du Québec a donné autorisation au ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, M. Gilles Massé, d'émettre, au nom de la compagnie Disraeli Cuivre Ltee, un permis spécial d'exploration pour l'or et l'argent à l'intention de M. Donat Toupin, sur ce même territoire. Le dit permis couvrirait une période de cinq ans, conformément à la loi des mines. Or, le 25 mai 1966, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, M. Toupin obtenait la permission de transporter ce permis spécial à la société Disraeli Cuivre Ltee. Ce permis ayant expiré le 18 mai 1970, la compagnie a demandé l'émission d'un nouveau permis spécial, qui lui est effectivement accordé afin de faciliter la recherche et l'exploitation minière dans cette région du comté de Wolfe.

Il faut retenir, toutefois, que ce permis spécial ne s'applique pas aux recherches et à l'exploitation concernant le pétrole, le gaz naturel, le sable et le gravier. Le ministre Massé escompte que, muni de ce permis spécial, la compagnie Disraeli Cuivre Ltee pourra accentuer ses efforts de recherches dans le comté de Wolfe, soulignant la priorité accordée par le ministère au chapitre de l'exploration minière.

Le ministre Massé a souligné que ce permis spécial est un compromis ayant expiré le 18 mai 1970, la compagnie a demandé l'émission d'un nouveau permis spécial, qui lui est effectivement accordé afin de faciliter la recherche et l'exploitation minière dans cette région du comté de Wolfe.

Le ministre Massé a souligné que ce permis spécial est un compromis ayant expiré le 18 mai 1970, la compagnie a demandé l'émission d'un nouveau permis spécial, qui lui est effectivement accordé afin de faciliter la recherche et l'exploitation minière dans cette région du comté de Wolfe.

Comité d'étude conjoint en vue d'un CDR pour la région No 4

VICTORIAVILLE (JR) — Les exécutifs du Conseil régional économique de la région de la Mauricie et du Conseil de développement régional du Centre du Québec se sont rencontrés à trois reprises déjà, en vue d'échanger leurs opinions sur la nouvelle politique de développement du Québec à l'égard des Conseils économiques régionaux, qui s'appliquera à partir d'avril 1971.

A partir de cette date, l'office de planification et de développement désire qu'il n'y ait qu'un interlocuteur privilégié pour toute la région administrative no. 4. De plus, cet interlocuteur privilégié serait un conseil régional de développement pour toute la région no. 4. Il ne devrait pas couvrir uniquement le développement économique mais aussi le développement social. Il pourrait alors recevoir actuellement le CDR et le CERM.

Un Conseil régional de développement pour toute la région administrative no. 4 n'existerait pas uniquement en tant que voie de communication entre le gouvernement et la population de la région. Comme les conseils économiques régionaux, actuels, il serait libre, avec l'aide de la contribution financière du milieu, de mener à bien toutes les actions qu'il jugerait nécessaires au mieux-être de la région.

Cette structuration par région administrative des organismes de consultation, s'inscrit dans le même mouvement que la régionalisation de l'administration gouvernementale et des affaires municipales qui se poursuivent à un rythme accéléré depuis que le Québec a obtenu son statut de province.

Le comité d'étude conjoint en vue d'un CDR pour la région No 4, composé paritairment de deux représentants de deux sous-régions, dont le mandat serait d'étudier la structuration possible d'un CDR pour la région no. 4, son fonctionnement, l'organisation des secrétariats, son financement et son orientation. Ce comité devra faire ses recommandations avant le 15 octobre prochain.

Chronique municipale

PRINCEVILLE (GAB) — Les édiles de Princeville ont voté un montant de \$2.000 pour l'achat d'un système de luminaires décoratives pour les rues de la ville. Une tranche de \$1.000 sera versée en décembre à la firme qui fournit le matériel et l'autre \$1.000 sera payée en janvier 1971. Pour ces deux montants, du matériel valant \$2.500 sera reçu à temps pour la période des Fêtes 1970. Le conseil municipal décidera par la suite s'il doit réaliser les autres étapes du réseau projeté pour ces lampes décoratives, dont le coût total est estimé à \$5.000.

Les factures approuvées

Pour les sept premiers mois de 1970, les revenus ont totalisé \$175.701,20 au conseil municipal urbain de Princeville. La taxe de vente a rapporté \$30.198. Le total perçu en taxes foncières, taxes de locataires, taxes d'affaires, taxes d'aqueduc et d'égouts, s'élève à \$131.580,51 pour la même période. Quant aux dépenses pour les sept premiers mois de 1970, elles se sont élevées à \$137.852,15. La voirie a coûté \$5.870,54. Le service de l'aqueduc et des égouts a pris une tranche de \$5.235. Des obligations pour \$13.500 ont été rachetées. Les intérêts sur obligations ont coûté \$28.611,72. Un montant de \$26.066,71 a servi aux salaires et à l'administration. L'électricité a coûté \$18.588,16. Au 31 juillet la réserve en banque et en caisse était de \$43.340,90.

Factures approuvées

Au cours de leur séance d'août, les édiles de Princeville ont approuvé le paiement de factures totalisant \$11.297,37, y compris un transfert de \$1.800 à la CML. Les montants en évidence sur la liste produite par M. Fernand Poiré, secrétaire-trésorier, sont: \$4.104,69 pour les salaires et l'administration, \$2.966,63 pour l'électricité, \$226 pour le chloroforme, \$437 pour la représentation de Princeville au congrès de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec, \$630 pour les trottoirs, \$157 pour le téléphone.

Nouveau maire suppléant

M. Léonard Gaulin a été nommé maire suppléant pour les trois prochains mois. Il

remplace M. Yvon Roy, dont le mandat est terminé à ce poste. C'est M. Roy qui a dirigé la séance régulière de juillet, en l'absence du maire, M. Roger Bilodeau, qui était retenu à l'extérieur par son travail.

Renovation urbaine

Un prolongement de trois mois est demandé par le conseil municipal de Princeville, en ce qui concerne la rénovation urbaine. Princeville a déjà obtenu deux délais de six mois chacun en rapport avec ce projet. Par ailleurs, il a été décidé de demander, par écrit, à la Société d'Habitation du Québec, les raisons qui motivent le retard apporté à l'impression des rapports sur les études du programme détaillé de rénovation urbaine.

Ouverture de soumissions

C'est le mercredi 12 août, à 7 h 30 du soir, que seront ouvertes les soumissions pour 3 projets concernant l'aqueduc et les égouts projets qui sont des prolongements au réseau actuel. Des soumissions distinctes ont été demandées pour chacun des projets concernés ainsi que pour les matériaux nécessaires.

Le dépôt

Les édiles de Princeville ont pris connaissance d'une lettre de M. Jean-Gilles Massé, député du comté d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles, dans le gouvernement du Québec. M. Massé donne suite à une demande faite par le conseil municipal urbain de Princeville pour un lot qui sera aménagé un nouveau dépôt.

M. Massé appuie la requête présentée à Québec à cet égard et souligne l'urgence du problème.

Erection d'un poste de transformation d'énergie électrique à Princeville

VICTORIAVILLE (JR) — Dans le but d'améliorer la distribution d'énergie électrique dans la municipalité de Princeville et de la région, l'Hydro-Québec érigera, à Princeville même, un poste de transformation d'énergie électrique de 69-25 kv.

Sur la recommandation du ministre des Richesses naturelles et député du comté d'Arthabaska, M. Gilles Massé, le conseil des ministres autorise l'Hydro-Québec à réaliser ce poste de transformation et à procéder, pour ce

faire, à l'acquisition d'un terrain de 37.500 pieds carrés, propriété de M. Roland Blanchette. M. Blanchette, à la suite de négociations avec les représentants de l'Hydro-Québec, consent à céder une partie de lots de son terrain à l'Hydro-Québec, pour fin de construction, moyennant un dédommagement financier de \$1.500.



CHAMPION JUNIOR — Le vice-président de HPL Mobilier d'Arthabaska, M. Etienne Lapiere remet le trophée du championnat de la ligue de balle-molle junior à Benoit Laroche, capitaine du H.P.L. l'équipe championne. (Photo La Tribune)

Le palais de justice de Thetford est terminé

THETFORD MINES (MD) — La construction du complexe administratif (palais de justice) de Thetford Mines est terminée. La bâtisse a été acceptée par les professionnels et le ministère provincial des Travaux publics. L'édifice sera incessamment livré aux autorités gouvernementales. Ces informations ont été communiquées, hier, au journal.

naliste de La Tribune par la firme Conrad Lessard Ltée, de Thetford Mines, qui a construit cet immeuble provincial. Tous les travaux sont complétés à l'exception d'une portion de terrain qui n'a pas encore été tourbée. Ce sera chose réalisée lorsqu'on démarrera l'édifice abritant actuellement les locaux de la Sûreté du Québec à Thetford Mines.

Deux services gouvernementaux ont déjà installé leurs pénates dans ce nouveau complexe administratif spacieux et fonctionnel. Il s'agit du bureau de Thetford Mines du Centre de la Main-d'œuvre du Québec (ministère du Travail) et du ministère de la Famille et du Bien-Être social du comté de Mégantic.

Les travaux de construction de ce vaste édifice provincial ont débuté au mois d'août 1969. Le coût de ce complexe administratif est de l'ordre de \$1.225.000. Cette bâtisse comblera une grave lacune qui prévalait depuis trop longtemps dans l'administration de la justice pour Thetford Mines et sa périphérie.

Un fumeur d'East Angus réclame \$1,000 pour une "main de pique"

SHERBROOKE — Un fumeur d'East Angus, M. Ronald Mackey, réclame une somme de \$1,000 de Les produits Imperial Tobacco Ltée à la suite du concours "la main de pique" Sweet Caporal.



CETTE MAIN DE PIQUE, constituée avec des coupons provenant de paquets de cigarettes, fait l'objet d'une réclamation de \$1,000 contre un fabricant de cigarettes.

L'abbé Claude Léveillé devient curé de St-Marcel

ACTON VALE, (DNC) — Après avoir exercé son ministère comme vicaire dans la paroisse St-André d'Acton Vale pendant trois ans et demi, l'abbé Claude Léveillé vient d'être désigné pour remplir la fonction de curé de St-Marcel.

L'abbé Léveillé était l'aumônier du Cercle Marie-de-Lourdes des Filles d'Isabelle d'Acton Vale; il avait reçu les honneurs du 3e degré des Chevaliers de Colomb le 21 septembre 1969.

Hommage posthume à un ancien directeur du Service de la récréation de Drummondville

DRUMMONDVILLE (RG) — Le Service de la récréation de Drummondville a rendu hommage à un ancien directeur décédé.

Le président actuel du Service de la récréation M. Jean-Guy Gauthier, et l'ex-président, M. Laurent Bernier, au nom des membres de cet organisme municipal, désirent rendre hommage à la mémoire de M. Jules Boileau. On sait que le décès de ce dernier, survenu le 16 juin, a placé dans le deuil la grande famille de tous ceux qui s'intéressent à la cause du loisir.

structures qui permettent à la population de Drummondville de jouir des facilités existantes, dans le domaine des loisirs et de la récréation.

M. Boileau, qui a commencé à retenir l'intérêt commun vers 1959, désirait instaurer une participation de la jeunesse, de la population et des autorités à tous les paliers, à ce grand problème contemporain qu'est "l'emploi du temps libre".

Les responsables des loisirs actuels ont mentionné que, jusqu'à la fin, malgré une santé chancelante, il a voulu continuer à assumer des responsabilités à titre de directeur du Service de la récréation qu'il avait vu naître et qu'il avait contribué à faire grandir.

Le site de cet immeuble provincial, d'une superficie de 53.000 pieds carrés, se situe dans le quadrilatère bordé par les rues St-Alphonse Ouest, Jalbert, Bédard Nord et les terrains de la cité voisinant le cimetière.

Ce complexe administratif ultra-moderne est constitué de deux ailes reliées entre elles par un noyau central. L'aile délimitée par les rues St-Alphonse Ouest et Jalbert est réservée aux services de l'administration de la justice. Le rez-de-chaussée loge le bureau du greffier, du protonotaire, le bureau d'enregistrement, les quartiers de la Sûreté du Québec et la Cour du Bien-Être.

Au premier plancher, on retrouve la Cour Supérieure, pouvant également servir aux Assises criminelles, d'une superficie de 1.800 pieds carrés; la Cour des Sessions de la paix, 900 pieds carrés et la Cour Provinciale, 700 pieds carrés.

Les cellules se situent au second plancher, soit cinq pour détenus, une cellule pour les femmes, une cellule pour les récalcitrants et deux autres pour les délinquants ou autres services. C'est également à

cet étage que les prisonniers auront leur cour extérieure. L'aile bordée par les rues St-Alphonse Ouest et Bédard Nord accueillera les services gouvernementaux présentement dispersés dans différents endroits à Thetford Mines. Le rez-de-chaussée a été conçu de façon à loger les bureaux du ministère de la Santé, des ministères du Bien-Être social et de la Famille, des Transports et Communications, des Richesses Naturelles ainsi que la Régie des loyers.

On regroupera au premier étage les services des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation, des Terres et Forêts, de la Chasse, de la Pêche et du Tourisme et du Travail. Une superficie de 5.000 pieds carrés sera disponible pour les besoins futurs.

L'extérieur de ce complexe administratif est de béton armé, à l'épreuve du feu, avec revêtement extérieur en maçonnerie de brique. Trois entrées distinctes donnent accès au hall central. Un terrain de stationnement pourra accommoder quelque 70 véhicules.

L'on peut maintenant affirmer que la ville de Thetford Mines est dotée de son palais de justice.

Campagne de recrutement du PQ

DRUMMONDVILLE, (GL) — Le Parti Québécois-Drummond continue sa grande campagne de recrutement dans la région. Cette campagne prendra fin la semaine prochaine, soit le 15 août, et, actuellement, le recrutement semble aller bon train. Un objectif de 1.000 membres est fixé par les responsables, mais la campagne a pour but d'inviter les quelque 6.000 personnes qui ont appuyé le Parti Québécois aux dernières élections dans Drummond à se joindre au parti en se procurant leur carte de membre.

Le Parti Québécois est en marche vers l'étape décisive de 1974 et, pour ce faire, le mot-clé est: recrutement. La campagne a été lancée pour faire suite à une phrase du chef du Parti Québécois, M. René Lévesque: "C'est le nombre et la qualité de ses membres qui sont la condition primordiale du succès pour un parti populaire comme le nôtre. Le scrutin du 29 avril le démontre à l'évidence: plus nous avons de membres dans un comté et plus nous avons eu de votes; en moyenne, le nombre des électeurs favorables a multiplié assez exactement par 7 ou 8 celui des membres dans presque tous les comtés. Nous avons trois ans pour porter le parti de quelque 100.000 membres à 200.000 membres, et notre vote populaire de 630.000 à 1.300.000, et le Québec de la dépendance à l'indépendance politique. C'est nécessaire et c'est faisable."

Camp d'été pour les scouts éclaireurs d'Acton Vale

ACTON VALE, (DNC) — Comme chaque année, les scouts-éclaireurs d'Acton Vale ont quitté parents et amis pour une aventure qui s'avère formidable, et qui se prolonge pendant une quinzaine de jours.

Pendant ces quinze jours, le jeune éclaireur doit mettre en valeur ses connaissances, qui sont le résultat d'une année de travail et d'étude approfondie.

Une aventure sans imprévu n'est pas une aventure et les éclaireurs ont été à même de s'en rendre compte alors que durant la première semaine, la pluie s'en est mêlée, ce qui n'a pas empêché nos jeunes aventuriers de s'installer confortablement et d'apprécier les joies du camping sous la pluie... Ce ne fut malheureu-

sement pas tout puisque, en effet, un lac artificiel devait être creusé sur le terrain pour que les scouts puissent s'adonner au plaisir de la natation, mais, comble de malheur, le lac ne fut jamais creusé et, comme la température n'était pas favorable à ce sport, les jeunes ne furent pas démoralisés par ce manque d'eau.

Seuls, les trois derniers jours du camp leur ont permis de se baigner, mais c'est en se rendant à la Plage Pépin qu'ils purent finalement goûter au plaisir des jeux aquatiques.

Les scouts-éclaireurs sont heureux de remercier MM. Alcide Gosselin, Lucien Lemay, Gérard Pépin et son épouse et M. Gérard Clément pour le travail accompli.

Mme Carmelle Dumaine remporte les honneurs du tournoi de pêche

ACTON VALE, (DNC) — L'élément féminin a très bien figuré cette année à l'occasion du dernier tournoi de pêche Molson organisé par le Club de Chasse et Pêche Acton Vale-Bagot Inc. En effet, c'est une dame d'Acton Vale, Mme Carmelle Dumaine, qui a décroché les honneurs du concours en enregistrant un maskinongé de 10 lbs et 13 onces.

Parmi les autres gagnants de chacune des espèces permises dans le concours, on remarquait M. Martial Bisailon, avec une truite mouche-tée de 11 onces 3/4; M. Flavien Côté, avec une truite arc-en-ciel de 10 onces; M. Gilles Tétrault, avec un achigan de 3 lbs et 5 onces et demi; M. An-

dré Carrier, avec un brochet de 4 lbs et 8 onces; M. Roland Dumaine, avec un brochet maillé de 1 lb et 7 onces 3/4 et un doré de 8 lbs et 1 once; M. Gérard Leclerc avec une perchaude de 12 onces et 1/4; M. Serge Cusson, avec une carpe de 3 lbs et 15 onces; Mme Claude Dumaine, avec un crapet de 10 onces 1/4; M. André Bisailon, avec une anguille de 4 lbs et 3/4; et M. Albert Dumaine, avec une barbotte de 1 lb et 7 onces 3/4.

En plus de ces gagnants, une soixantaine de pêcheurs se sont partagés les nombreux prix offerts pour ce concours. Le porte-parole du club signale que 93 poissons ont été enregistrés sur environ 350 poissons pris par les pêcheurs.



tabac de choix

l'art délicat des mélanges savoureux



CRAVEN "A" FILTRE MIEUX pour votre bon goût!

C'est un art délicat que de fabriquer une cigarette douce et savoureuse. Fidèle à sa tradition d'excellence, Craven "A" a choisi la crème des récoltes de tabac pour créer cette cigarette d'une qualité exceptionnelle.

COURSES DE VOILIERS

Ouvertes à toutes les catégories

Dimanche, 9 août 1970

Face à l'Hôtel du Lac Brompton

INSCRIPTION GRATUITE

Système d'handicap de la Fédération de la Voile.

L'enregistrement des bateaux se fera entre
12 et 13 heures seulement

Organisé par **BOMBARDIER LOISIRS**

